

Le projet de règlement de publicité de Grenoble-Alpes-Métropole hérissé le poil de **Paysages de France**



Des panneaux publicitaires dans l'agglomération de Grenoble / © France 3 Alpes

Du nouveau dans l'espace public grenoblois, les grands panneaux publicitaires vont disparaître dans toute l'agglomération. Cela fait partie du futur règlement de publicité. Par contre, des panneaux numériques vont être installés : une hérésie selon l'association **Paysages de France**.

20 février 2020, Grenoble-Alpes-Métropole va voter le futur règlement des panneaux publicitaires. Deux ans pour établir ce RLP qui supprime complètement dans toute l'agglomération, y compris les centres commerciaux, les panneaux 8 et 12 mètres carré mais par contre autorise les panneaux publicitaires lumineux et numérique JCDecaux.

L'enquête publique concernant ce RLP s'est achevée en novembre dernier; Elle avait estimé que le projet nécessitait une commission de suivi pour que l'équilibre environnement/ publicité soit bien respecté. Après de rudes voire âpres discussions, 49 maires de l'agglomération ont accepté ce règlement.

Un projet qui hérissé le poil de l'association **Paysages de France** qui estime que pour une ville candidate à la capitale européenne verte en 2022, cette installation massive de panneaux digitaux sur les voies publiques "tourne le dos à la transition écologique".



La publicité dans l'agglomération grenobloise
Du changement dans le ciel des 49 communes de l'Agglo grenobloise

Lille et Bruxelles ont dors et déjà dit non à l'implantation de ces panneaux publicitaires numériques jugés accidentogènes car trop visibles voire agressifs sur la voie publique.